

Appel aux "invisibles" - action BIATOSS

Une initiative intéressante pour rendre visibles les "invisibles" dans le cadre des mobilisations en cours dans l'enseignement supérieur :

A l'université de Pau, nous lançons une action pour encourager les personnels BIATOSS à donner une suite concrète à la journée du 29 et participer activement au mouvement en cours dans l'enseignement supérieur et la recherche

Antoine Meylan

SNASUB-FSU Université de Pau et des Pays de l'Adour



Appel aux « invisibles » de l'UPPA !

Intersyndicale BIATOSS de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
CGT (FERC-Sup) – FSU (SNASUB) – UNSA (A&I et SNPTEs)

Nous sommes un grand nombre de personnels administratifs, techniques et des bibliothèques (BIATOS et ITA) qui, par notre expérience et notre conscience professionnelle, faisons vivre l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Les réformes en cours tendent à :

- nous imposer des contrats d'objectifs au lieu de faire confiance à notre conscience professionnelle ;
- nous mettre en concurrence sous la dépendance des nouveaux mandarins au lieu de valoriser le travail d'équipe ;
- nous imposer une répartition inégalitaire des primes en fonction de notre « manière de servir » au lieu de revaloriser nos salaires ;
- nous faire subir le développement de la précarité des emplois et des affectations
- privatiser de manière croissante nos activités ;
- affaiblir nos statuts et nos carrières.

Dans le même temps, nous sommes mis en première ligne face à l'explosion des contraintes administratives et techniques dont le volume va croître alors qu'on réduit nos effectifs (- 2 emplois à l'UPPA en 2009) !

Nous sommes les « invisibles » du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche !

Les orientations actuelles des nouvelles universités autonomes et des organismes de recherches contribuent un peu plus à cette situation dans laquelle un grand nombre de métiers (agent d'entretien, services techniques) ont déjà été rendus invisibles par la sous-traitance, l'externalisation. D'autres suivront !

Nous n'apparaîtrons plus qu'à l'occasion de dysfonctionnements dont on nous rendra responsables !

Confrontés à cette situation, sommes-nous voués à devenir les spectateurs impuissants de notre destin ?

Nous devons sortir de notre invisibilité !

- Affirmons notre existence et nos revendications par des affichettes collées aux fenêtres de nos bureaux visibles du campus, en portant des brassards ou des badges nous identifiants ;
- Réunissons-nous chaque jour devant la présidence pour un pique-nique (si le temps le permet) ou un rassemblement pour exprimer nos revendications à la direction de l'université et à nos collègues, usagers et concitoyens ;

Premier rassemblement lundi 9 février entre 12h30 et 13h30 devant la présidence

- Participons aux assemblées générales communes, aux journées d'action, aux manifestations et aux rassemblements en faveur du Service public d'enseignement supérieur et de recherche aux côtés de nos collègues enseignants-chercheurs, chercheurs et enseignants, de nos usagers, des étudiants.

Prochaine AG lundi 9 février 11h30 Amphithéâtre de la présidence

- Organisons une caisse de solidarité à laquelle tous les personnels de l'UPPA (Enseignants chercheurs et BIATOSS-ITA) peuvent participer en fonction de leurs moyens pour soutenir une action de grève durable s'il faut en arriver là pour obtenir satisfaction.

Constitution de la caisse lundi 9 février lors du rassemblement devant la présidence

Obtenons une amélioration de nos conditions de travail !

L'assemblée générale a proposé au congrès de l'UPPA une motion en faveur des conditions de travail des personnels BIATOSS. Le président s'est engagé à saisir le CTP de cette question.

Texte de la motion

« Concernant les conditions de travail des personnels BIATOSS, le congrès rappelle que l'ensemble des personnels des différentes catégories concourt au bon fonctionnement de l'université et mérite une considération égale.

Le congrès s'élève contre le niveau de salaire scandaleusement bas de nombreuses catégories, et demande une revalorisation nationale de ces rémunérations, sous la forme d'une hausse du point d'indice et non par le truchement de primes au mérite ainsi qu'une augmentation du taux de promotion.

Il demande un plan massif de titularisation des personnels contractuels sur les emplois correspondant à un besoin permanent.

Dans l'immédiat, le congrès demande de la présidence, du secrétariat général et de la direction du personnel qu'une attention particulière soit portée à la gestion des personnels contractuels en poste.

Il demande :

- aucun contrat de moins de 12 mois sans interruption et à temps plein
- égalité de traitement des personnels titulaires et non titulaires, notamment sur la question des primes »